



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

**Réponse commune du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre de l'Énergie à la question parlementaire n° 8010 du 22 mai 2023 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo.**

L'honorable Député s'enquiert de l'installation de bornes électriques sur le parking du Centre national sportif et culturel.

**Question 1 : J'aimerais dès lors savoir de Messieurs les Ministres si l'installation de bornes de chargement y est prévue à courte échéance ?**

En prenant en considération les dispositions de la loi modifiée du 29 juin 2000 organisant le Centre national sportif et culturel, la situation des propriétés domaniales et d'éventuelles clauses conventionnelles, les représentants de l'Etat et de l'établissement public Centre national sportif et culturel se concerteront prochainement en vue de l'installation de bornes électriques sur le parking du Centre national sportif et culturel.

**Question 2 : Quelles sont les raisons pour lesquelles ce parking n'a pas bénéficié d'une priorité pour l'aménagement de telles bornes ?**

Comme énoncé ci-avant, les raisons sont d'ordre juridique, domanial et conventionnel.

**Question 3 : Combien de parkings publics disposent actuellement de telles bornes et quel est leur degré d'utilisation ?**

A l'heure, actuelle plus de 1.500 points de charge font parties du réseau « Chargy » dont la majorité a été installée par les gestionnaires de réseau sur des parkings ou des emplacements publics. S'y ajoute encore un nombre similaire de points de charge accessibles au public installés par d'autres acteurs publics ou privés. Le degré d'utilisation des points de charge « Chargy » varie fortement selon la localisation.

Luxembourg, le 28 juin 2023

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch